

### *La femme franco-américaine / The Franco-American Woman* de Claire Quintal (dir.) (Worcester (Mass.), Assumption College, Institut français, 1994, 216 p.)

Béatrice Craig

Numéro 6, 1996

« Il n'y aura plus de Jeanne Sauvé et de Gabrielle Roy »

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1004635ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1004635ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université d'Ottawa

Centre de recherche en civilisation canadienne-française (CRCCF)

ISSN

1183-2487 (imprimé)

1710-1158 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Craig, B. (1996). Compte rendu de [*La femme franco-américaine / The Franco-American Woman* de Claire Quintal (dir.) (Worcester (Mass.), Assumption College, Institut français, 1994, 216 p.)]. *Francophonies d'Amérique*, (6), 181–184. <https://doi.org/10.7202/1004635ar>

*LA FEMME FRANCO-AMÉRICAINNE /  
THE FRANCO-AMERICAN WOMAN*

de CLAIRE QUINTAL (dir.)  
(Worcester (Mass.), Assumption College,  
Institut français, 1994, 216 p.)

Béatrice Craig  
Université d'Ottawa

Ce volume rassemble les textes d'un colloque qui s'est tenu à l'Institut français du Collège de l'Assomption sur la femme franco-américaine. Les colloques de l'Institut français réunissent universitaires et « amateurs » autour d'un thème donné concernant la vie franco-américaine. Celui-ci ne fait pas exception : les textes regroupés dans cet ouvrage reflètent la variété des approches des participants.

Les trois premières communications, écrites par des historiens universitaires, se penchent sur les migrations qui amenèrent des femmes de France au Canada, puis en Nouvelle-Angleterre. Cet arrière-plan historique est suivi par des portraits individuels ou collectifs de Franco-Américaines, par l'étude de deux organisations de femmes relativement récentes, et par une communication à caractère franchement littéraire. Le panorama est fort varié, mais raisonnablement bien équilibré, compte tenu du nombre limité de pages.

Le volume débute avec les textes de Leslie Choquette et d'Yves Landry, lesquels examinent les circonstances qui ont amené des femmes de France en Amérique du Nord. Leslie Choquette se penche sur l'émigration féminine des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles dans son ensemble, alors qu'Yves Landry se concentre sur le groupe le plus célèbre : celui des jeunes filles à marier dont les coûts de passage furent payés par Louis XIV — les « Filles du Roi ». Les deux auteurs posent les mêmes questions concernant ces femmes. Combien furent-elles ? Quelles étaient leurs origines sociales, géographiques, religieuses ? Qu'est-ce qui les a incitées à venir ? Landry se demande en plus quel fut leur sort au Canada.

Les conclusions se recourent. Selon Choquette, la plupart des émigrantes venaient du nord de la France et, en majorité, des villes. Toutes les classes sociales étaient représentées. Ces femmes étaient, pour la plupart, célibataires ou veuves : la participation des familles aux mouvements migratoires vers le Canada était l'exception et non la règle. Quelques-unes de ces femmes étaient de religion protestante. Les Filles du Roi présentent les mêmes caractéristiques, mais plus accentuées. Elles étaient en majorité originaires de la

région parisienne. Quoique issues de différentes classes de la société, elles étaient pauvres : le tiers des Filles du Roi étaient pensionnaires de l'Hôpital général de Paris, qui accueillait les femmes sans ressources, en plus des malades et des infirmes. Dans la majorité des cas, ces femmes pauvres, même « bien nées », étaient orphelines. Comme les autres Françaises qui se rendirent au Canada, les Filles du Roi n'émigrèrent pas en famille et, sitôt arrivées, se marièrent. Selon Landry, elles s'adaptèrent très vite à leur nouveau milieu, vécurent beaucoup plus longtemps que leurs contemporaines restées en France, et eurent plus d'enfants qu'elles. La raison derrière l'émigration des Françaises, Filles du Roi ou autres, était économique, et, le mariage étant l'état matériellement le plus avantageux pour les femmes aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles, ces émigrantes atteignirent leur but.

Quelque 150 ans plus tard, leurs descendantes se remirent en route et allèrent s'installer chez le grand voisin du Sud : ce mouvement est le sujet du texte d'Yves Roby. Comme leurs aïeules françaises, ces émigrantes canadiennes étaient poussées par des raisons économiques, dont les causes se trouvent, cette fois, dans l'endettement rural consécutif à de mauvaises récoltes, la misère du système agro-forestier, le manque d'emplois dans les villes du Québec. Elles étaient aussi attirées par les salaires plus élevés offerts par l'industrie américaine. Les ressemblances toutefois s'arrêtent là. Ces émigrants n'avaient pas au départ l'intention de s'établir aux États-Unis, mais d'y séjourner assez longtemps pour se procurer un pécule avant de revenir au pays. Les migrations vers les États-Unis se faisaient en famille, et c'étaient des membres de la famille ou de la paroisse déjà installés de l'autre côté de la frontière qui fournissaient information, accueil et aide à l'embauche. Rendus aux « États », tous les membres de la famille travaillaient, sauf la mère, gardienne du foyer, de la langue et de la religion. Les enfants étaient envoyés très tôt en usine ; assez vite, les garçons se trouvaient du travail dans la métallurgie ou les travaux publics, laissant à leurs sœurs les emplois dans le textile, emplois qu'elles quittaient lorsqu'elles se mariaient. La main-d'œuvre féminine était donc très jeune, célibataire, de passage, et peu mobilisable. Le travail ne lui donnait aucune indépendance, puisque la travailleuse remettait son salaire à ses parents. Au XX<sup>e</sup> siècle toutefois, le portrait se modifie. L'ouvrière canadienne-française est plus âgée, et même quelquefois mariée, mieux payée et plus militante. Les familles ne sont pas retournées au Canada, mais se sont enracinées et ont même eu accès à la propriété. La migration des Canadiens français en Nouvelle-Angleterre atteignit son but — l'amélioration du niveau de vie —, mais non de la manière envisagée.

Les biographies individuelles ou collectives de femmes franco-américaines qui suivent ces trois premiers textes, précisent et nuancent ce portrait d'ensemble — en rappelant qu'aucun groupe n'est monolithique ni statique. Le texte de Paul Leblanc, par exemple, attire l'attention sur le fait que les Franco-Américaines pouvaient venir des Maritimes tout autant que du Québec. Paul Leblanc, Marcelle Chenard, Élisabeth Aubé et Janet Shideler

décrivent des femmes immigrantes fortes, ayant le sens de l'initiative, recherchant et trouvant une certaine indépendance dans le pays d'accueil, et s'opposant au besoin au pouvoir masculin et à l'idéologie conservatrice officielle. Leurs migrations vers les « États » pouvaient faire partie d'une migration familiale, conséquence de difficultés économiques, ou être individuelles et motivées par un désir d'indépendance ou même par l'envie de changer d'air. Chenard et Shideler présentent l'émigration aux États-Unis comme une expérience qui transforma et libéra les femmes : les sœurs Gagnon, objet du texte de Chenard, encouragèrent filles et nièces à faire des études ; pour sa part, Camille Lessard-Bissonnette, qu'étudie Janet Shideler, s'engagea dans la lutte pour le suffrage féminin. Son roman, *Canuck*, affirme, contrairement à la pensée officielle, qu'émigrer et travailler au lieu de se marier, et s'engager dans l'action politique, ne mèneront pas à la désintégration de la société. Ces émigrantes n'étaient donc ni dociles ni soumises à l'autorité masculine, et ne subordonnaient pas toutes leurs aspirations aux besoins de la famille. Elles ne correspondaient ni au portrait de l'idéologie officielle ni à la description brossée par Yves Roby. Le passage du temps explique en partie ce décalage : le texte de Roby met l'accent sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Roby admet que les Franco-Américaines de l'entre-deux-guerres étaient bien moins effacées que leurs mères. Aubé suggère que la femme subordonnée était une construction du discours officiel plus qu'un reflet de la réalité, discours que les femmes répétaient mais n'intériorisaient pas. Le message transmis verbalement de femme à femme (dans ce cas-ci d'une grand-mère à sa petite-fille au cours d'une série d'entrevues) était tout autre.

Les Franco-Américaines nées en Nouvelle-Angleterre se révélèrent aussi entreprenantes et indépendantes que leurs mères et grands-mères, et aussi disposées à s'adapter à leur milieu. Les biographies de sœur Madeleine de Jésus, fondatrice du Collège Rivier au New Hampshire, et celle de Corinne Rocheleau-Rouleau, femme de lettres, sont celles de femmes hors du commun. Sœur Madeleine de Jésus obtint un doctorat de l'Université catholique à Washington en 1931, à une époque où très peu de femmes obtenaient ce diplôme, puis fonda le Collège Rivier dans le but de former des enseignantes bilingues pour les écoles paroissiales et d'offrir aux jeunes filles franco-américaines la possibilité d'obtenir une formation égale à celle que recevaient leurs frères au Collège de l'Assomption. Corinne Rocheleau-Rouleau, rendue sourde à l'âge de neuf ans par une maladie, est éduquée à l'Institut des sourdes-muettes de Montréal. Elle devient journaliste, auteure couronnée par l'Académie française, et s'implique dans l'éducation des personnes handicapées. L'autobiographie de Barbara Garneau qui clôt le volume révèle une femme aussi tenace et énergique que les deux précédentes, quoique moins « visible ».

Deux courts textes de Charlotte Bordes Leblanc, accompagnés de nombreux documents sur la Fédération féminine franco-américaine et sur la Jeunesse étudiante catholique, jettent la lumière sur une autre forme d'initiative féminine au XX<sup>e</sup> siècle — la vie associative. Finalement, le romancier Normand

Beaupré nous dépeint deux femmes fictives, mais tirées de l'histoire de sa famille, qui elles aussi définissent leurs sphères d'intérêt indépendamment de l'opinion officielle. La mère est grande liseuse de romans, genre littéraire suspect et généralement condamné au XIX<sup>e</sup> siècle. La fille, elle, rejette le message souvent moralisateur, qu'elle juge misogyne, de cette littérature. La culture féminine, en marge de l'idéologie officielle qu'esquisse Normand Beaupré, fait écho à celle qu'Élisabeth Aubé détecte chez sa grand-mère, et qui semble bien avoir modelé le comportement des femmes qui traversent les pages de cet ouvrage : cette culture est empreinte d'un sens de l'initiative, d'une capacité de se fixer des buts et de les atteindre, d'une valorisation de l'éducation, de la distanciation envers le discours officiel, et d'un attachement à une vision de la culture et de la religion qui leur était propre.

Le livre est donc très intéressant, par son sujet jusqu'ici négligé, et par l'information qu'il contient. Cela ne veut pas dire qu'il soit sans problème. En premier lieu, les liens entre les différents textes ne sont explicités nulle part. Les actes de colloques, collections *a priori* disparates, ont besoin, plus encore que d'autres recueils de textes, d'une introduction qui fasse très clairement ressortir les grands thèmes communs à toutes les contributions. Trois pages de louanges envers l'objet d'étude ne sont tout simplement pas suffisantes. En second lieu, certains textes laissent les lecteurs vraiment trop sur leur faim. Par exemple, la biographie de Corinne Rocheleau-Rouleau mentionne son rôle dans la promotion de l'enseignement pour personnes handicapées, mais sans jamais indiquer la nature de son action. L'impact de cette femme journaliste, auteure et éducatrice est complètement ignoré. La biographie de sœur Madeleine de Jésus est encore moins satisfaisante. Le texte est mal organisé, ce qui n'arrange rien. Le Collège Rivier est fondé depuis trois pages avant que l'on ne découvre pourquoi, et le rôle de sœur Madeleine dans cette fondation n'est pas décrit. Immédiatement après la Seconde Guerre mondiale, sœur Madeleine est impliquée dans une controverse concernant la place du français dans un collège franco-américain, mais la nature de cette controverse et, surtout, son impact sur la société franco-américaine restent obscurs. L'auteure, qui avoue trouver l'affaire confuse, a perdu de vue le véritable problème. Un collège comme Rivier devait-il être d'abord une institution veillant à la formation de jeunes Américaines d'ascendance canadienne, ou un bastion de la culture canadienne-française en terre américaine ? Pourquoi sœur Madeleine a-t-elle adopté la première position ? Pourquoi ses opposants ont-ils réussi à l'éliminer en dépit du fait que l'histoire lui eût très vite donné raison ?

L'ouvrage constitue donc un point de départ utile. Il ouvre de nombreuses avenues de recherche, et il est à souhaiter qu'elles seront empruntées dans l'avenir.